

LA CONVENTION DE PRÉ ACCUEIL

EN 3 TEMPS

1^{er} temps **LE PROJET**

1 à 2 mois avant la première sortie, établir la convention afin de pouvoir disposer du kit de communication CPA pour la campagne d'information du public.

2^{ème} temps **LA REALISATION**

1- Faire les sorties aux dates prévues au calendrier..

Si des changements de dates sont nécessaires, (mauvais temps, adaptations au groupe, etc.) prévenir la commission Accueil pour tous au minimum 4 jours à l'avance, afin de faire la modification des dates auprès de l'assurance.

2- Adapter les sorties aux participants par la liberté de modification du kilométrage, de l'itinéraire et des sites adécouvrir.

3^{ème} temps **LA CONCLUSION**

- Dans les jours qui suivent la dernière sortie, établir la fiche bilan, la faire signer par le codep et la transmettre à la commission Accueil pour tous, afin de déclencher le versement des aides éventuelles attachées à la convention.
- Communiquer à la commission Accueil pour tous les noms et numéro de licence des nouveaux adhérents.

LES BÉNÉFICES

Facteurs aidant au succès :

- Campagne publicitaire importante 2 mois au moins avant la première sortie
- Sensibilisation des animateurs club à la convention de pré accueil, lors de leur formation.
- Accompagnement des nouveaux par des membres du club pour créer une ambiance amicale.
- Adaptation du parcours et du kilométrage aux participants
- Tarif attractif pour la première licence.
- Intégration progressive des débutants dans le club (invitations aux randos, à la journée pique nique, à la soirée du club et à l'A G).

Le positif pour les participants :

- La convention de pré accueil correspond à une attente réelle du public.
- Reprise d'une activité sportive pour la majorité des participant(e)s : retour d'anciens licenciés vers le club
- Découverte des fondamentaux du cyclotourisme : cartographie, réglage du vélo, sécurité, plaisir de circuler sur des petites routes
- Le discours n'exigeant pas l'adhésion au club et la prise de licence immédiate est perçu comme une véritable découverte.

Moyens de communications utilisés

(1 ou 2 mois avant la première sortie) :

- Affiches et distribution de flyers dans les commerces, à l'office de tourisme, en mairie....
- Bouche à oreille par les membres du club et les autres participants
- Réunions d'informations.
- Informations dans les clubs de sports loisirs, marche, gymnastique, etc.
- Radios locales, presse régionale et locale, bulletins municipaux.
- Panneaux lumineux d'information.
- Information aux forums des associations.
- Internet

Apports aux clubs :

- Le club se fait connaître par les informations et articles des médias..
- Reconnaissance du club par les administrations comme le sport santé (réseau « santé active » de la CPAM) et les institutionnels
- Motivation à la formation d'animateurs
- Création de nouveaux groupes aux intitulés différents mais ayant tous le même objectif :
 - ✓ groupe « **Balades** », « **d'initiation au cyclotourisme** », programme de «**sorties douces** » le samedi après midi qui intéresse aussi des adhérents du club les préférant à des sorties plus longues et plus rapides, section « **Cyclotourisme doux** » qui représente 20% des licenciés du club et 60% de nouveaux.
- Expérience fructueuse pour le club qui permet d'ajuster l'offre d'activité à la demande en proposant des sorties adaptées, plus courtes et où la partie tourisme est plus importante.
- Compétences accrues des encadrants du club.
- Modification de l'image du club.

D'une manière générale les clubs signataires ont tous collaboré avec la commission pour aider à améliorer les conditions de déroulement des conventions.

- Comme les bénéficiaires de l'assurance option A (3 sorties), les personnes ayant effectué 10 sorties dans le cadre de la convention de pré accueil, ne pourront continuer à participer aux sorties du club ou des autres conventions, qu'à condition d'être titulaires d'une licence.

*- A réception de la fiche bilan dûment complétée le club pourra bénéficier d'une subvention de **150 euros** pour la première convention de l'année.*

- **licence promotionnelle** : Pour les néo licenciés ayant participé à une convention de pré accueil :
 - soit jusqu'au 31 décembre 2018 (si prise de licence avant le 1er septembre)
 - soit jusqu'au 31 décembre 2019 (licence fin de saison)
- coût : **16,50 €** (coût assurance) avec **abonnement** à la revue "Cyclotourisme" pendant **6 mois**
-

et l'abonnement gratuit à la revue **cyclotourisme** pendant 6 mois

Pour permettre aux nouveaux licenciés de bénéficier de cette disposition, le club doit, dès son adhésion transmettre à la commission Accueil pour tous le nom du bénéficiaire et le numéro de la licence.

QUESTIONS - RÉPONSES

Peut-on faire plusieurs conventions de pré accueil la même année ?

OUI - Le nombre de conventions n'est pas limité. il est fonction des possibilités d'encadrement et du potentiels du vivier local de nouveaux licenciés.

Quelle est la meilleure saison pour faire une CPA ?

Deux périodes sont le plus propices :

- 1 - Au printemps de mars à juin, l'arrivée des beaux jours incitant les gens à reprendre une activité sportive.
- 2 - Entre fin août et fin novembre. le forum des associations est un lieu privilégié pour rencontrer des gens qui souhaitent continuer une activité sportive au retour des vacances et disposés à découvrir la vie associative.

Les dates des sorties sont-elles modifiables ?

OUI - afin d'adapter les sorties aux participants ou en raison d'empêchements divers (mauvais temps, indisponibilité d'encadrants, etc.) il est possible de faire modifier les dates des sorties en informant la commission Accueil pour tous au moins 4 jours avant, afin que le nécessaire soit fait auprès de l'assurance et que la fédération ait informé le club que la modification est effective.

Peut-on faire une CPA pour des sorties VTT ?

OUI - Non seulement pour le VTT mais également pour le VTC. Il suffit d'adapter les circuits aux aptitudes des participants.

Peut-on accepter des VAE ?

OUI - A condition que la charte VAE soit respectée.

Combien de temps, avant la première sortie dois-je établir ma convention ?

Au moins 1 mois avant ! afin de disposer des documents contenus dans le kit (Affiches, flyers, etc.) pour la campagne d'information.velo

Pour plus d'informations interroger : preaccueil@ffvelo.fr

La meilleure chance de réussite est la volonté du club d'accueillir